



PAS À PAS

LETTRÉ D'INFORMATION ASSOCIATION D'AIDE AUX MIGRANTS - CHERBOURG EN COTENTIN

N° 3 - JUILLET/AOÛT 2021

ACTU

L'Association Itinérance soutient depuis plusieurs années Abdoulaye Camara, jeune Guinéen arrivé en France en 2017.

Elève au lycée Thomas Hélye de Cherbourg, il a donné toute satisfaction à ses professeurs et a beaucoup travaillé pour être au niveau d'un examen Bac + 2 de l'enseignement supérieur : il vient d'obtenir son BTS en gestion de PME.

En septembre 2020, il a déposé une demande de titre de séjour étudiant, puisqu'après son BTS, il souhaite intégrer une licence professionnelle Ressources Humaines ou Management de la qualité, hygiène, sécurité, santé et environnement. Il a été accepté dans ces deux cursus, entre lesquels il devrait choisir afin d'intégrer l'un d'entre eux à la rentrée prochaine.

Malheureusement, à la stupeur de ceux qui l'accompagnent et le soutiennent dans son parcours depuis plusieurs années, au lieu de lui octroyer le droit de rester en France pour y étudier grâce à un titre de séjour étudiant, la préfecture lui a signifié le 3 juin dernier une OQTF (Obligation de Quitter le Territoire Français), estimant qu'il avait achevé sa formation et ne remplissait pas les conditions de durée pour une admission exceptionnelle au séjour.

Comprenne qui pourra...

Une pétition en ligne lancée par Itinérance a déjà recueilli 14000 signatures !

Par ailleurs, un recours a été engagé, ce qui laisse un peu de répit à Abdoulaye dans l'attente d'une réponse de la justice.

Pour signer la pétition cliquez [ICI](#)

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Le 14 juin, lors de l'assemblée générale extraordinaire, nous avons adopté les nouveaux statuts de l'association ainsi qu'un règlement intérieur et une charte des valeurs. Aujourd'hui, l'association fonctionne avec un Conseil d'Administration de 14 membres qui se réunit une fois par semaine.

Lors du premier CA, nous avons choisi 4 représentants, 2 femmes et 2 hommes, parité oblige. Les représentants ont la mission de représenter l'association auprès des institutions. Cette charge qui était dévolue au seul président dans l'ancien système est désormais partagée.

Puis nous nous sommes réparti les tâches administratives. Il nous a semblé important de prévoir deux personnes pour chaque poste ce qui permettra à chacun d'entre nous de se libérer si nécessaire, l'esprit tranquille. Un organigramme sera fait dans les prochaines semaines.

Les commissions existent toujours avec leur responsable et leurs équipes.

Lors de la disparition brutale de Jean DUSSINE, nous avons su réagir très vite et mettre en place un mode de fonctionnement qui a permis à l'association de poursuivre son chemin et surtout de continuer à accompagner tant de personnes en difficulté avec leur droit au séjour sur le sol français. L'AG extraordinaire a permis d'officialiser ce fonctionnement que nous expérimentions depuis un an.



ABÉCÉDAIRE

QU'EST-CE QU'UNE OQTF ?

L'Obligation de Quitter le Territoire Français est une mesure, dite d'éloignement. Elle désigne en réalité une décision d'expulsion qui peut être accompagnée d'une ITF (Interdiction de Territoire Français). Cette mesure, qui vise aujourd'hui Abdoulaye, est particulièrement sévère et injuste en brisant ses projets d'avenir. Pour plus de précision, voir la fiche proposée par la Cimade (association nationale d'aide aux migrants) [ICI](#)

ACCUEIL DE JOUR

Est-ce une erreur d'affirmer que les personnes en grande précarité ont été les plus touchées par la crise sanitaire ? Les migrants en transit, ceux qui n'ont d'autre abri qu'une tente sur un squat vivent cette grande précarité.

Non pas qu'il y ait eu une plus grande morbidité parmi eux, mais l'accès à des lieux d'accueil contraint par le protocole sanitaire a été plus restreint. Le lieu d'accueil habituel des personnes en précarité et sans hébergement est le SAO (Service d'Accueil et d'Orientation) dont les locaux sont exigus. Si les migrants ont pu continuer à s'y rendre pour prendre une douche et laver leur linge, ils n'ont été autorisés ni à se poser ni à prendre un petit-déjeuner ou simplement un thé.

Itinérance a alors eu l'autorisation de la Municipalité d'ouvrir et d'aménager la grande salle rue Paul Talluau, devenue salle d'accueil de jour. Du lundi au vendredi, chaque après-midi, des bénévoles sont présents pour les accueillir. Ils viennent souvent par vagues successives recharger leur téléphone, discuter entre eux ou avec nous autour d'un thé et d'un en-cas que fournit la commission alimentation. C'est un moment de repos, de détente à l'abri. C'est un moment de convivialité, de rencontres et d'échanges. C'est un bon moment bénéfique à tous, migrants et bénévoles.

Aussi le projet est-il de maintenir cet accueil, et d'y adjoindre avec des plages d'ouverture définies un « café solidaire », coanimé par des binômes bénévoles / migrants pour leur permettre d'exercer leur talent et mettre en valeur leur savoir-faire en artisanat, art, musique... A suivre !

ALPHABÉTISATION

La douzième année scolaire de l'École d'Itinérance s'est terminée le jeudi 01/07/2021. Et toujours de nouvelles personnes arrivent à nos cours, soucieuses d'apprendre un peu de Français (du lundi au jeudi 14H-15H30, maximum 25 étudiants.)

Depuis début juin ont été inscrits beaucoup d'Afghans, de couples ou de familles de Syrie, et de jeunes hommes venant d'Afrique, jeudi 22/06, se sont présentés 3 jeunes Pakistanais, dont 2 de 16 ans ...

Les vacances arrivent, mais aucun étudiant ne se réjouira en chantant « Les cahiers au feu / La maîtresse au milieu » ou « L'école est finie » ... !

Les semaines sans possibilité de cours sont pour eux, disent-ils, un manque . Ils n'aiment pas quand nous annonçons la fermeture de l'école, et encore plus quand il s'agit de la coupure des « grandes vacances ».

C'est pourquoi, comme les années précédentes, nous avons tenu à mettre en place chaque lundi, à partir de 14 heures, une séance de « Conversation française d'été ». Même si, parmi la trentaine de bénévoles de la commission, beaucoup ne sont pas disponibles en juillet-août, il y aura au moins 3 bénévoles pour assurer l'accueil chaque lundi, jusqu'à la reprise des cours.

La rentrée aura lieu le lundi 13 septembre, à 14 heures.

Et pour rester émerveillés de la magie des mots, se redire cette anagramme : « LA SOLIDARITÉ = DROIT A L'ASILE. »

APPEL AUX DONNS

On dit que l'argent est le nerf de la guerre.

L'histoire et l'actualité confirment hélas cet adage. Mais il sert aussi à mener d'autres combats, contre la misère et l'injustice, et à venir en aide à celles et ceux qui ont fui leur pays pour mener une vie plus digne.

A Cherbourg, Itinérance accompagne ces hommes et ces femmes dans leur difficile parcours de vie, ce qui est rendu possible par la solidarité dont vous êtes nombreux à faire preuve, et par vos dons.

Mais en 2020-2021, la situation sanitaire liée à la Covid a entraîné un accroissement significatif du nombre de bénéficiaires pris en charge par l'association. L'aide à leur apporter a été importante.

Les délais d'obtention des récépissés et des titres de séjours ont rallongé, car les services préfectoraux ne sont devenus accessibles que de manière dématérialisée, compliquant toutes les démarches. Cela a augmenté les difficultés de nombreux migrants, et donc intensifié l'aide financière apportée par Itinérance.

Au « camp » du Maupas, les migrants en attente d'un passage pour l'Irlande sont deux fois plus nombreux, et ils ont besoin de toute notre solidarité. De plus, les spectacles et concerts de soutien n'ont pu avoir lieu, creusant encore le déficit de moyens.

C'est pourquoi, cette année, nous faisons particulièrement appel à vous tous, afin que vous contribuiez à la nécessaire d'entraide avec celles et ceux qui, de passage à Cherbourg ou dans l'attente de la régularisation de leur situation, ne pourront pas s'en sortir sans nous.

Vous souhaitez faire un don ?

Prenez contact avec la trésorière de l'association Esther Vignette au 06 29 33 89 57 ou par mail esthervignette@gmail.com